

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 29 janvier 2021**

Délibération CA-2021-10

Approuvant le dossier d'accréditation de l'offre de formation de l'INSPE

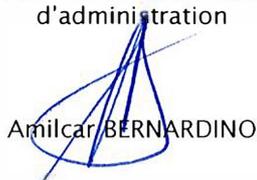
*Vu le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 7 juillet 2015 fixant les taux de droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment son article 14 ;
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;
Vu l'avis de la commission de la Formation et de la vie universitaire en date du 25 janvier 2021 portant sur l'objet de la présente délibération. ;
Vu la proposition présentée en conseil d'administration ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 29 janvier 2021 en formation plénière, à 29 membres présents ou représentés avec 19 « pour », 3 « contre » et 4 abstentions :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le dossier d'accréditation de l'offre de formation de l'INSPE, tel que détaillé dans les documents annexés à la présente délibération.

Fait à Créteil, le 29 janvier 2021,

Le Vice-Président du Conseil
d'administration


Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Rendue exécutoire à compter du 8 février 2021 (date d'envoi au rectorat de Créteil)

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil

**Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation
(INSPE)**

**INSPE de
Créteil**

Etablissement intégrateur

Université Paris Est Créteil (UPEC)

Etablissement(s) partenaire(s)

Rectorat de l'académie de Créteil

Université Gustave Eiffel (UGE)

Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

**Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de
l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)**

Conseil Inspé 14 janvier 2021

Conseil d'administration Université Paris Est Créteil (UPEC) 29 janvier 2021

Merci de renvoyer ce dossier à :

accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

Sommaire

1) Renseignements administratifs

- 1.1 *Directeur ou directrice de l'INSPE, présidences du Conseil de l'institut et du COSP*
- 1.2 *Equipe de direction*

2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

Texte d'orientation stratégique issu collégalement de la direction de l'INSPE, des partenaires universitaires et de l'académie :

- *bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,*
- *axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir,*
- *partenariat mis en place entre l'INSPE, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.*

3) Présentation de l'offre de formation

- 3.1 *Périmètre*
- 3.2 *Déploiement des formations*
- 3.3 *Place de la recherche*
- 3.4 *Continuum de formation*
- 3.5 *Partenariats*
- 3.6 *Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés » (modèle joint à ce dossier)*

4) Budget de projet

Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

ANNEXES

- **Annexe 1 :** *indicateurs*
- **Annexe 2 :** *tableau du nombre de personnels formateurs affectés à 100 % à l'Inspé*
- **Annexe 3 :** *tableau temps global de formation MEEF 1er degré*
- **Annexe 4 :** *synthèse budget de projet*
- **Annexe 5 :** *budget de projet 2019-2020*
- **Annexe 6 :** *budget de projet 2020-2021*
- **Annexe 7 :** *mention 1 fiche de formation rentrée 2021*
- **Annexe 8 :** *mention 2 fiches de formation rentrée 2021*
- **Annexe 9 :** *mention 3 fiche de formation rentrée 2021*
- **Annexe 10 :** *mention 4 fiches de formation rentrée 2021*
- **Annexe 11 :** *mention 1 maquette*
- **Annexe 12 :** *mention 2 maquettes*
- **Annexe 13 :** *mention 3 maquette*

1) Renseignements administratifs

1.1 Directeur ou directrice de l'INSPE et présidences du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

- Nom du directeur ou de la directrice de l'INSPE **Brigitte MARIN**
Coordonnées téléphoniques
Portable 06 21 44 40 82
Courriel : brigitte.marin@u-pec.fr

- Nom du président ou de la présidente du Conseil de l'institut : **Catherine MOISAN**
Coordonnées téléphoniques
Portable : 06 33 21 01 01
Courriel : camoisan@orange.fr

- Nom du président ou de la présidente du COSP : **Françoise MOULIN-CIVIL**
Coordonnées téléphoniques
Portable : 06 62 37 59 47
Courriel : francoise.moulin-civil@u-cergy.fr

1.2 Equipe de direction

Composition et responsabilités, principes de fonctionnement et modalités de pilotage :

Pour exercer ses missions, la directrice est assistée de deux directeurs adjoints : (i) *Recherche et Internationalisation* ; (ii) *Formation et Partenariats*.

Le comité de direction est composé de la directrice, de ses adjoints, du responsable administratif de composante et d'une chargée de mission auprès de la directrice. Il se réunit une fois par semaine.

L'Inspé de Créteil comprend 5 sites géographiques répartis sur 3 départements : Bonneuil sur Marne dans le Val-de-Marne (94), Torcy et Sénart en Seine-et-Marne (77), Saint-Denis et Livry-Gargan en Seine-Saint-Denis (93). Chaque site, 1^{er} ou 2nd degré, est dirigé par un responsable de site qui a pour missions de :

- coordonner la mise en œuvre des maquettes de formation, organiser localement les emplois du temps et les services des formateurs ;
- assurer les liens entre la direction de l'Inspé et les partenaires institutionnels locaux ;
- animer, au niveau du site, la concertation des équipes de formateurs ;
- promouvoir des projets locaux contribuant au rayonnement de l'Inspé.

A la tête des 4 mentions de Master MEEF les responsables de mention assurent la mise en œuvre des maquettes de formation en coordination avec les responsables de sites et avec les conseils de perfectionnement, dont ils sont membres. Ils assurent la tenue des jurys de diplôme.

Sont également associés à l'équipe de direction les responsables de structures, telle la Mission *Recherche et innovation* composée du service *Recherche et internationalisation* et du service *Innovation et formation*.

La directrice est également assistée de chargés de dossiers spécifiques liés à l'évolution du projet de l'Inspé, tels que :

- Audiovisuel et multimédia
- Education inclusive
- Formation continue 1^{er} et 2nd degré
- Numérique éducatif

- Partenariats culturels et artistiques
- Relations internationales
- Systèmes d'information
- Tronc commun des masters

2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

Pour apprécier le contexte et les enjeux de formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation, il est indispensable de resituer la stratégie de l'INSPE, dans sa dimension académique et non seulement en tant que composante universitaire (INSPE, établissements intégrateurs et partenaires, rectorat).

A cet effet, un texte d'orientation stratégique, issu collégalement de la direction de l'INSPE, des partenaires universitaires et de l'académie présente :

- *le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée ;*
- *les axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir ;*
- *le partenariat mis en place entre l'INSPE, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.*

La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques sera versée en annexe.

La convention cadre actuelle qui précise les engagements réciproques de l'Inspé, du rectorat et des universités partenaires arrive à son terme en fin d'année universitaire 2020/2021 et sera très prochainement renouvelée avec des modifications tenant compte des nouvelles maquettes.

Note stratégique

I) **Bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,**

Lors de la période écoulée, un effort important a porté sur la gouvernance de l'établissement, la structuration de l'offre de formation et l'organisation de la recherche pour l'éducation.

L'équipe de direction (directrice, directeurs adjoints et responsable administratif de la composante) a été renforcée par des chargés de mission thématiques et les responsabilités des quatre masters MEEF, structurés en mentions, ont été attribuées à des enseignants-chercheurs. Ceux-ci harmonisent l'opérationnalisation de la formation sur les différents sites de formation, en étroite collaboration avec la direction et les responsables de sites

Pour associer à la gouvernance les représentants des différents corps de personnels et établir un circuit de décisions linéaire et transparent, des instances collégiales ont été mises en place, par la création de plusieurs cercles (bureau, comité de direction, réunion de direction élargie).

L'offre de formation a fait l'objet de réajustements réguliers grâce aux analyses conduites au sein des conseils de perfectionnement et aux préconisations du COSP. Cela a conduit à un fléchage plus précis des disciplines pour harmoniser les volumes horaires et les contenus de formation des disciplines enseignées. L'Inspé s'inscrit résolument dans le cadre de la formation tout au long de la vie à caractère universitaire et le développement de la mention MEEF 4 « Pratique et ingénierie de la formation » répond à de fortes demandes du territoire. Cette mention a été créée et s'est développée au cours du dernier contrat, avec la création de plusieurs Diplômes Universitaires : « Sciences cognitives pour l'éducation et la formation », « Enseigner une discipline non linguistique », « Formation de formateurs Mission Laïque Française », « Devenir formateur d'enseignants, « DIFLS (français langue seconde) ». Elle s'inscrit dans la politique d'augmentation des ressources propres de l'Inspé, contribue au développement de sa stratégie partenariale et renforce son rôle d'expertise auprès d'un large public.

Sur le plan de la recherche, le constat de forces trop réduites avec seulement 23% d'enseignants-chercheurs en 2013 a conduit à mener une politique volontariste de transformation de postes du second degré en postes d'enseignants-chercheurs, tout en préservant l'offre de formation. A cette date, l'équipe de formateurs se compose de 30% d'enseignants-chercheurs qu'il s'agira de renforcer par le recrutement de Professeurs des Universités dont le nombre reste faible. Ce processus, en

cours, a été accompagné de la création d'une Mission Recherche et d'une Maison de la Recherche et de l'Innovation (MRI) qui, outre les services fournis aux chercheurs de l'Inspé, héberge une Structure Fédérative de Recherche (SFR), créée en juin 2019 et réunissant à ce jour 10 des laboratoires des 4 universités partenaires. Cet effort de structuration de la recherche pour l'éducation a conduit les laboratoires à travailler ensemble sur des questions communes avec des approches complémentaires et 4 projets de recherche nationaux et internationaux ont été obtenus et localisés, ces 5 dernières années, à l'Inspé de l'académie de Créteil (2 ANR, 1 ANR-FRQSC bi-latérale France Québec, 1 e-FRAN).

La mobilité étudiante, notamment sortante, est en baisse depuis 2013 en raison du stage en alternance en M2 qui rend impossible tout déplacement à l'étranger. En revanche la structure des maquettes à venir permettra de nouveau et encouragera vivement la mobilité des étudiants, et notamment en lien avec le CAPEFE (certificat d'aptitude à la participation à l'enseignement du français à l'étranger) qui accueille sa deuxième promotion cette année.

II) Axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir

Le projet de l'Inspé de Créteil a pour objectif la transformation des pratiques pédagogiques et de formation en appui sur la recherche, en phase avec les axes stratégiques de son université intégratrice, l'UPEC, ce dans la perspective du PIA 4.

Grâce aux processus de structuration engagés et aux outils mis en place, le prochain contrat sera l'occasion de renforcer l'articulation recherche-formation en optimisant le transfert des résultats de la recherche vers la formation initiale des étudiants et continue des personnels formateurs. A ce titre, le service de la formation de formateurs de l'Inspé est un levier puissant pour créer une culture commune et une interface entre recherche et formation pour généraliser les bonnes pratiques issues de connaissances produites par les résultats de la recherche.

Dans le cadre de la formation des étudiants en MEEF1, l'UE de Recherche a été restructurée de telle sorte à compléter la formation inhérente à la réalisation du mémoire de recherche (IFR : Initiation à la Formation par la Recherche), placée sous la responsabilité d'un enseignant chercheur de l'une des 4 universités partenaires, par un séminaire de recherche dispensé par les chercheurs des laboratoires de recherche, membres de la Structure Fédérative de Recherche. Ce séminaire, articulé au sein de l'UE avec les Ateliers de Pratique Professionnelle, contribue ancrer les analyses de pratique réflexives dans un environnement et une méthodologie de recherche, en lien avec les résultats probants des études menées par les laboratoires.

Les axes stratégiques pour la période à venir concernent ainsi prioritairement l'amélioration de la formation en articulation avec la recherche pour l'éducation et le développement de collaborations internationales, sur le plan scientifique et pédagogique.

Ce projet vise en premier lieu l'amélioration des apprentissages sur le territoire cristolien. En appui sur des collaborations de recherche internationales et une expérimentation de processus d'hybridation des formations adossés à l'innovation pédagogique, il a pour objectif d'augmenter de manière significative le niveau des élèves, notamment dans les disciplines relevant des fondamentaux. Pour ce faire, l'Inspé va renforcer ses collaborations individuelles et d'équipe avec des universités européennes et hors Europe, notamment avec l'université de Sherbrooke. La politique de développement et de rayonnement international de la composante s'inscrit dans le cadre de la Mission Recherche de l'Inspé, composée d'un conseil scientifique représentatif des 4 universités partenaires de l'Inspé. Cette politique vise à augmenter le nombre de contrats de recherche nationaux et internationaux pour renforcer en retour la formation des étudiants par les résultats probants de la recherche.

L'Inspé va par ailleurs faire évoluer ses pratiques et son matériel pour adapter son mode d'enseignement dans un contexte où l'hybridation des formations monte en puissance. Le nombre toujours croissant d'étudiants (4 700 au total, quelques 500 inscrits dans les universités partenaires) dont plus de la moitié de la formation est assurée à et par L'Inspé, renforce cette nécessité. Les contraintes liées au contexte sanitaire actuel ont déjà permis à la majorité des formateurs de renforcer leurs compétences dans le domaine numérique.

L'évaluation des actions de formation et de recherche sera au cœur des objectifs des conseils de perfectionnement. Les dispositifs d'évaluation qui ont été expérimentés au cours du précédent contrat,

dans le cadre du Tronc commun et d'un ensemble de disciplines, seront généralisés au cours du prochain contrat dans le cadre de la démarche qualité Qualiopi, avec une entrée par compétences.

III) *Le partenariat mis en place entre l'Inspé, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie*

Un schéma stratégique débouchant sur un nouveau modèle économique est en cours d'élaboration au niveau de la composante, en partenariat avec les universités Paris 8, UGE et UPN, ainsi qu'avec le rectorat, pour définir plus précisément les besoins futurs. La participation proactive du rectorat de Créteil et son aide financière dans la création de nouveaux DU permettent d'envisager à court terme un développement plus accru encore de la formation continue.

Dans le cadre des collaborations avec l'université intégratrice, 13 enseignants-chercheurs de l'Inspé participent à plusieurs axes stratégiques de l'UPEC qui vont monter en puissance lors du prochain contrat.

Dans l'axe « Savoirs et pratiques en éducation et en formation » (SPEF), ils contribuent à la réflexion sur le développement d'une analyse de la transformation des pratiques de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, en considérant ces pratiques comme objets de recherche., en phase avec les transformations sociétales qui sont au cœur du projet d'établissement de l'Inspé et de l'UPEC. D'autres axes sont aussi investis, tel l'axe TIR (Transformations, Inégalités, Résistances) qui répond aux enjeux de l'académie, aussi bien en termes de prise en compte de la diversité que de remédiation à des inégalités socio-économiques et culturelles croissantes. Les perspectives de l'axe TIR croisent ainsi de plus en plus les questions d'éducation, en s'intéressant par exemple au rapport qu'entretient la pédagogie avec la lutte contre les discriminations, ou encore aux difficultés qui sont propres aux trajectoires des étudiants.

Le travail partenarial avec les universités Gustave Eiffel, Paris 8 et Sorbonne Paris Nord fait bénéficier les étudiants de la participation des enseignants-chercheurs de ces universités, ainsi que de l'UPEC aux enseignements. Ainsi, l'un des principaux vecteurs de collaboration entre les universités partenaires relève de leurs contributions respectives à la gestion et réalisation des formations à et par la recherche et à l'encadrement des mémoires, tant en MEEF1 qu'en MEEF2.

Un appel à projet « REP-REP+ » est conduit en partenariat avec le rectorat, associant les laboratoires situés dans le périmètre de l'Inspé et les chefs d'établissement de l'académie pour répondre aux questions professionnelles que les enseignants de terrain se posent, en les problématisant pour mener des investigations dans les classes.

En terme de ressources humaines, le projet est de parvenir à un équilibre entre enseignants chercheurs, notamment de professeurs d'université pour opérationnaliser pleinement le programme de recherche, enseignants de terrain qui interviennent dans la formation initiale afin de satisfaire au cadrage ministériel des 33% et d'être au plus près des difficultés sur le terrain des étudiants, et personnels PRAG, PRCE ou PREC à temps plein, dont l'expertise en didactique et la plus grande disponibilité permettent d'assurer le fonctionnement des formations.

Pour les enseignants chercheurs, une politique d'incitation à finaliser et soutenir des HDR est menée au sein de chacun des laboratoires auprès des MCF, et des CRCT sont régulièrement mis à profit dans ce but. De même, une politique d'incitation à des publications et des communications internationales de haut rang est menée.

Pour ce qui relève de la contribution des enseignants de terrain à l'offre de formation, la collaboration avec le rectorat permet de travailler très précisément à l'intégration des formateurs académiques et professeurs des écoles maîtres-formateurs, en fonction des compétences individuelles de chacun. Les campagnes d'emplois universitaires font l'objet de réflexions au cas par cas à chaque mouvement de poste pour mener une politique de recrutement en phase avec les objectifs stratégiques.

3) Présentation de l'offre de formation

3.1 Périmètre

- Indiquer la liste des mentions de master MEEF actuellement opérationnelles (et les parcours qui apparaissent dans ces mentions), et celles (avec leurs parcours) pour lesquelles l'INSPE demande l'accréditation pour le prochain contrat.

A l'exception du parcours M1 Alternance de la mention 1 qui ne sera plus d'actualité à la rentrée 2021 l'Inspé demande l'accréditation pour le prochain contrat de tous les parcours actuels présentés ci-dessous.

Formation / parcours	UPEC - Inspé	UGE	Univ.P8	USPN / P13	Univ.P 7
MEEF 1 - 1er degré					
Parcours en présentiel Masters 1 et 2	▪	▪	▪	▪	
Parcours M1 Alternance	▪	▪	▪	▪	
Parcours M1 et M2 Formation à distance (FAD)	▪	▪	▪	▪	
MEEF 2 - 2nd degré					
Second degré général					
Allemand	▪				
Anglais	▪	▪	▪	▪	
Arts plastiques	▪		▪		
Doc	▪				
Education musicale	▪		▪		
EPS	▪	▪		▪	
Espagnol	▪	▪	▪	▪	
Histoire-géographie	▪	▪	▪	▪	
LSF	▪		▪		
Lettres	▪	▪	▪	▪	
Maths	▪	▪		▪	
Physique-chimie	▪				
SES	▪		▪		
SVT	▪				▪
Second degré technologique					
Biotechnologies CAPET	▪				
Eco-gestion CAPET	▪				
Sciences industrielles et de l'ingénieur CAPET	▪				
Biotechnologies CAPLP	▪				
Eco-gestion CAPLP	▪				
Lettres Histoire Géographie Langues CAPLP	▪				
Maths sciences CAPLP	▪				
Sciences et techniques industrielles CAPLP	▪				
MEEF 3 - Encadrement éducatif					
CPE	▪				
CEP : Cadre en Education Prioritaire	▪				
MEEF 4 - Pratiques et ingénierie de la formation					
Formation des formateurs et conseil en formation pédagogique	▪				
Pratiques ARTistiques dans une écologie EnACTive des apprentissages (Art'Enact)	▪				
Ecole inclusive	▪				

Ingénierie pédagogique	▪				
Médiascol	▪				
DU Devenir formateur d'enseignants	▪				
DU Sciences cognitives pour l'éducation et la formation	▪				
DU DNL – Enseigner une Discipline Non Linguistique	▪				
CAPEFE - Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement du Français à l'Etranger	▪				
DU Formation de formateurs – Mission Laïque	▪				
DU DIFLS - Didactique du Français Langue Seconde	▪				
CU Petite enfance : compétences langagières épanouissantes pour les enfants	▪				
DU 4EAC : Ethique, Ecologie, Expérience esthétique et Education Artistique et Culturelle	▪				

- Indiquer la liste des autres formations portées par l'INSPE : « parcours adaptés » et formations complémentaires, incluant la formation continue.

Formation / parcours	UPEC - Inspé
MEEF 1 - 1er degré	
Parcours adaptés (DU)	▪
AEU préparation concours CRPE	▪
MEEF 1 – 2nd degré	
Parcours adaptés (DU)	▪

Les maquettes de formation des mentions MEEF 1, 2 et 3 proposées à l'accréditation par l'UPEC, université intégratrice porteuse de la demande, ont été élaborées dans le cadre réglementaire de l'arrêté du 24/07/2020, de l'arrêté du 01/07/2013 (référentiel de compétences professionnelles des enseignants) et de l'avant-projet d'arrêté sur les concours publié en octobre 2020). La formation est conçue en 4 semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants.

Les maquettes ont été votées au conseil de l'Inspé du 14 janvier 2021.

Ces Masters MEEF sont inscrits dans le répertoire national de certification professionnelle (RNCP 31852, UPEC certificateur). Les principes communs à toutes les mentions sont les suivants :

- un partenariat reconduit avec les universités partenaires de l'Inspé : UPEC - université intégratrice, UGE, UP8 et USPN pour l'académie de Créteil, et UP7 dans l'académie de Paris, pour le seul parcours SVT ;
- des équipes pédagogiques pluricatégorielles ;
- des sites de formation répartis sur les trois départements du territoire cristolien ;
- une approche de construction des maquettes fondée sur le développement des compétences du référentiel, travaillées au sein des unités d'enseignement à l'université et des pratiques professionnelles en établissements scolaires ;
- une initiation à la recherche et des analyses réflexives en relation avec un mémoire à dimension professionnalisante ;
- des enseignements transversaux où la transmission des valeurs de la république tient une place importante ;
- une articulation forte entre les stages en établissement, (d'observation, de pratique accompagnée ou en responsabilité) et la formation à l'Inspé ; placé aux semestres 3 et 4 pour l'année transitoire 2021 2022, le stage en alternance pourra ultérieurement prendre place dans une autre temporalité ;
- un équilibre entre la préparation au concours et la professionnalisation, ces deux pôles se recouvrant en partie.

Les chantiers qu'il reste à mettre en place sont les suivants :

- adaptation de la maquette pour les années transitoires, notamment pour les étudiants lauréats du concours 2021 qui seront en 2021-2022 inscrits en Master 2 avec un cadre de maquette préparant au concours 2022 et pour les étudiants AED qui entreront en M1 en septembre, avec un emploi du temps hebdomadaire en établissement et des compétences professionnelles déjà maîtrisées ou en cours d'acquisition ;
- affinement de la mise en place des stages, objet d'un travail collaboratif avec le rectorat, notamment pour les contrats d'alternance en M2 dont la logistique est complexe, afin que les étudiants en alternance puissent à la fois préparer le concours dans de bonnes conditions, soutenir leur mémoire de Master et assurer un enseignement de qualité aux élèves dont ils auront la responsabilité ;
- réflexion sur la mise en place de propositions concrètes de stages à l'étranger afin que la dimension d'ouverture à l'International soit opérationnelle et effective ;
- construction d'une maquette pour les étudiants en Parcours adaptés pour l'année 2022-2023, qui verra la première promotion de lauréats du nouveau concours.

Mention 1

La construction de la maquette de la mention 1, comportant 864h de formation hors stages, repose, outre les principes communs évoqués *supra*, sur les choix suivants :

- respect optimal des pourcentages ministériels (voir schéma ci-dessous) ;

	Cadrage ministériel	Maquette Créteil
Fondamentaux	55%	54,28%
Polyvalence	20%	20,60%
Recherche	15%	15,05%
Contexte local	10%	10,07%

- participation d'autres disciplines que le français et les mathématiques aux enseignements fondamentaux ;
- organisation en unités d'enseignement (en phase avec les compétences et axes de formation du référentiel MEEF 1) ;
- attention particulière accordée à l'enseignement de la didactique des mathématiques dans le cadre du contexte local, afin d'augmenter le niveau des étudiants cristoliens dans cette discipline ;
- recherche d'un équilibre dans la répartition horaire des disciplines présentes au concours, et autres que le français et les mathématiques.

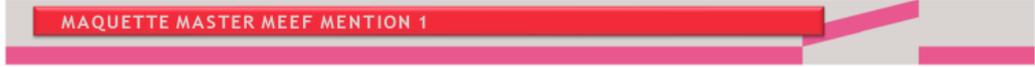
MAQUETTE MASTER MEEF MENTION 1		
Unités d'enseignement (UE)	Heures	
UE Enseigner le français à l'école	139h 60h	Didactique Français dont Numérique, Ecole inclusive et Psycholinguistique Travailler en lien avec le français/Interdisciplinarité
UE Enseigner les mathématiques à l'école	160h 21h	Didactique des mathématiques Travailler en lien avec les mathématiques/Interdisciplinarité
UE Valeurs de la République et contextes de l'enseignement	42h 33h 19h	Connaître et transmettre les valeurs de la République Connaître les principes et les contextes de l'enseignement Connaître les principes et les contextes de l'école inclusive
UE Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques de la polyvalence	160h	Disciplines de la polyvalence : Histoire – Sciences – LVE – EPS - Arts plastiques - Education Musicale
UE Connaître le métier d'enseignant	20h 66h 14h	Connaître les élèves et les processus cognitifs d'apprentissage Acquérir les postures et gestes professionnels Apprendre et enseigner par, et avec, le numérique
UE Recherche et Pratique réflexive	90h 8h 32h	Initiation et Formation à et par la Recherche (IFR) Séminaire d'Approfondissement en Recherche (SAR) Analyse réflexive en atelier de Pratique Professionnelle (APP)

Les volumes horaires ci-dessus sont supérieurs ou égaux, pour chaque discipline, à ceux de la médiane des résultats nationaux établie par le Réseau des Inspé.

La formation (voir *Mention 1 Fiche de formation*) s'articule autour de 6 Unités d'enseignement (UE) : deux sont consacrées à la didactique du français et des mathématiques, une à la didactique des autres disciplines (1 EC par discipline, EPS, LVE, Histoire, Arts plastiques, Education musicale, Sciences), une aux valeurs de la république et au contexte d'enseignement, une à la découverte du métier d'enseignant, avec des modules notamment consacrés à l'accompagnement des stages, à la gestion de classe et au Numérique éducatif, et une à la Recherche.

Chaque UE est en correspondance avec les compétences et axes de formation du référentiel ; certaines compétences sont ainsi travaillées de façon croisée, dans des contextes différents.

Voici un exemple d'entrée par les compétences pour l'UE Mathématiques :



Exemple d'entrée par compétences : EC - Mathématiques et didactique des mathématiques

<p>Compétences référentiel</p> <p>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</p>	<p>Axes de formation</p> <p>Former à une pratique experte de l'apprentissage de la numération et du calcul puis de la résolution de problèmes mathématiques en mobilisant notamment les références institutionnelles et les acquis de la recherche</p> <p>Consolidation des connaissances et notions et construction des savoirs didactiques pour les cycles 1, 2 et 3 dans les domaines de la construction du nombre, des opérations et du calcul, de la géométrie, des grandeurs et mesures, de la résolution de problèmes.</p> <p>Les repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace des mathématiques à l'école : étapes d'apprentissage (manipulation et expérimentation, verbalisation, abstraction), sens des nombres et des opérations, automatismes de calcul et mémorisation...</p> <p>Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves.</p>
---	---



L'axe prioritaire à développer à court et à moyen terme est de créer des ponts entre la formation transversale de la mention 1 et celle de la mention 2, afin que les étudiants de ces deux mentions puissent bénéficier d'au moins un module de formation commune. Il n'a pas été possible de le mettre en place dès cette année en raison de la difficulté première de trouver un équilibre au sein de la mention 1.

Mention 2

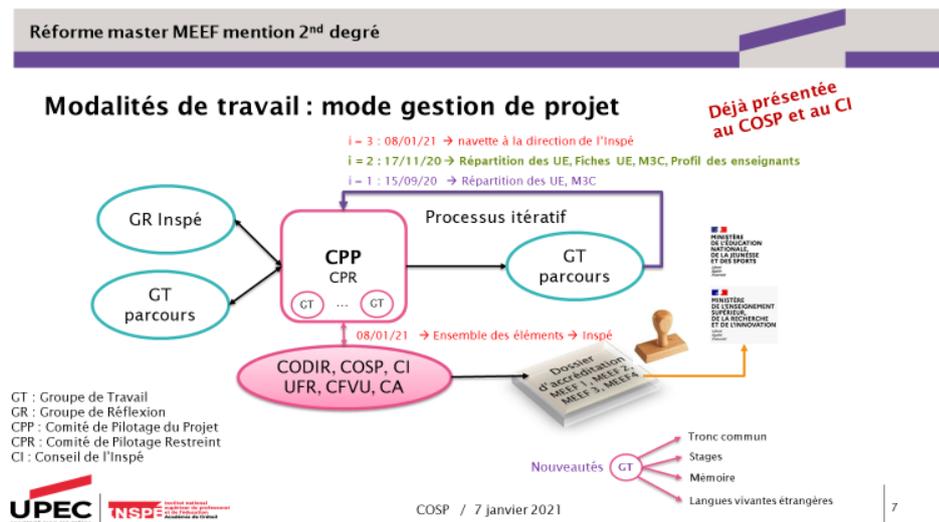
La mention 2 se décline en 22 parcours : 14 parcours pour le second degré général (allemand, anglais, arts plastiques, documentation, éducation physique et sportive, éducation musicale, espagnol, histoire-géographie, langue des signes française, lettres modernes, mathématiques, physique-chimie, sciences économiques et sociales, et sciences et vie de la terre), et 8 parcours pour le second degré technologique et professionnel (biotechnologies en voie professionnelle, biotechnologies en voie technologique, économie gestion en voie technologique, économie gestion en voie professionnelle, sciences et techniques industrielles, sciences industrielles de l'ingénieur, lettres histoire géographie langues, mathématiques physique chimie).

En ce qui concerne le parcours LSF (Langue des Signes Française), se pose toujours la question de la prise en charge des frais de traduction.

Les volumes horaires des 22 parcours MEEF sont globalement inférieurs ou égaux à 850h. Le choix a été fait d'accorder un volume horaire supérieur en M1, pour consolider et renforcer les acquis des étudiants, et d'alléger le M2 afin de permettre aux étudiants de disposer de temps en autonomie pour rédiger leur mémoire et pour préparer les épreuves du concours d'enseignement visé.

Outre l'UPEC, université intégratrice, trois universités partenaires (Université Gustave Eiffel (UGE) à Champs-sur-Marne, Université Sorbonne Paris Nord à Villetaneuse / Bobigny et Université Paris 8 à Vincennes / Saint-Denis) ont ouvert des parcours MEEF 2. Les enseignants de l'Inspé y assurent les enseignements portés par l'institut. Certaines UE sont mutualisées entre parcours, UFR et universités partenaires afin de permettre l'organisation de groupes de compétences. C'est notamment le cas de l'UE de langue vivante.

La complexité de parvenir à harmoniser les 22 parcours autour d'une architecture de base commune a nécessité la mise en place d'une organisation structurelle de travail, synthétisée par le schéma ci-dessous :



La formation est structurée autour d'un tronc commun intitulé « culture professionnelle commune » de 152h, articulé sur quatre semestres, formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP. Il réunit autour de thématiques transversales les étudiants de tous les parcours, en lien étroit avec le stage en milieu professionnel. Les objectifs de formation de cette partie commune sont progressifs sur les quatre semestres du master. Des enseignements communs à la préparation et à l'accompagnement du stage y sont traités et une place importante est réservée aux questions d'éthique.

Un effort particulier pour l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants salariés, en situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.) a été consenti : des aménagements leur sont proposés (par exemple : l'UE de culture professionnelle commune met en place des modules à distance à destination de ces étudiants). Une plateforme numérique permet le dépôt des cours par les enseignants et la mise en place de nouveaux dispositifs hybrides ou à distance liés aux nouvelles maquettes. La mention propose par ailleurs un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du diplôme.

Les stages de pratique accompagnée et les stages en alternance en milieu professionnel (voir les fiches de formation des parcours) constituent un axe fort de la formation. Ils représentent les points d'ancrage du master MEEF mention 2 et l'ensemble de la formation s'articule avec ces stages. En M1 tout comme en M2, les stages se nourrissent des différents apports des UE disciplinaires et professionnelles (tronc commun, didactique, analyse des pratiques) et inversement. Ils constituent un terrain propice à la réflexion, à l'expérimentation et à la collecte de données nécessaires dans le cadre de l'UE d'initiation à la recherche et de l'élaboration du mémoire de recherche à orientation professionnelle.

Un stage de pratique accompagnée en milieu scolaire de 6 semaines a lieu au M1, avec 3 semaines au S1 et 3 semaines au S2 pour les parcours du second degré général, et 2 semaines au S1 et 4 au S2 pour les parcours du second degré technologique et professionnel. Ce stage dont l'objectif est de découvrir le fonctionnement d'un Établissement public local d'enseignement (EPL) et d'entamer le processus de construction des gestes professionnels, est adossé à une UE d'« accompagnement au stage ». Un référent Inspé, ainsi que les enseignants encadrant les UE « accompagnement du stage », suivent l'étudiant, en lien avec le tuteur terrain, et l'aident à constituer un portfolio qui servira de point d'appui à l'analyse réflexive évaluant l'UE.

En M2, les étudiants ont le choix entre effectuer un stage de pratique accompagnée de 12 semaines ou un stage en alternance à tiers temps dans un EPL désigné par le rectorat. Ces stages ont lieu 2 jours par semaine, le reste du temps étant consacré aux enseignements disciplinaires, professionnels et au séminaire d'initiation à la recherche, tous en lien étroit avec le stage. L'objectif de ces stages de M2 est de poursuivre le processus de mise en place de l'identité professionnelle et de favoriser la réflexivité. Dans le cadre du tutorat mixte, chaque étudiant est accompagné par un tuteur Inspé qui l'aide à développer sa posture professionnelle en lien avec le tuteur établissement ; il bénéficie de deux visites des enseignants de l'Inspé.

Concernant la recherche, la formation est ancrée dans les ressources actuelles de la recherche en anglais, en didactique et en éducation. L'initiation à la recherche repose sur la rédaction du mémoire de recherche disciplinaire ou transversal, et didactique en lien avec l'expérience professionnelle. Celle-ci

s'accompagne de cours de méthodologie du mémoire, de séminaires de recherche en didactique et de séminaires mutualisés avec des masters recherche, permettant de favoriser les passerelles ou l'éventuelle poursuite d'étude en doctorat. Une réflexion est menée sur la mutualisation des UE d'initiation à la recherche afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de réaliser leur mémoire en binôme interdisciplinaire sur des thématiques transversales.

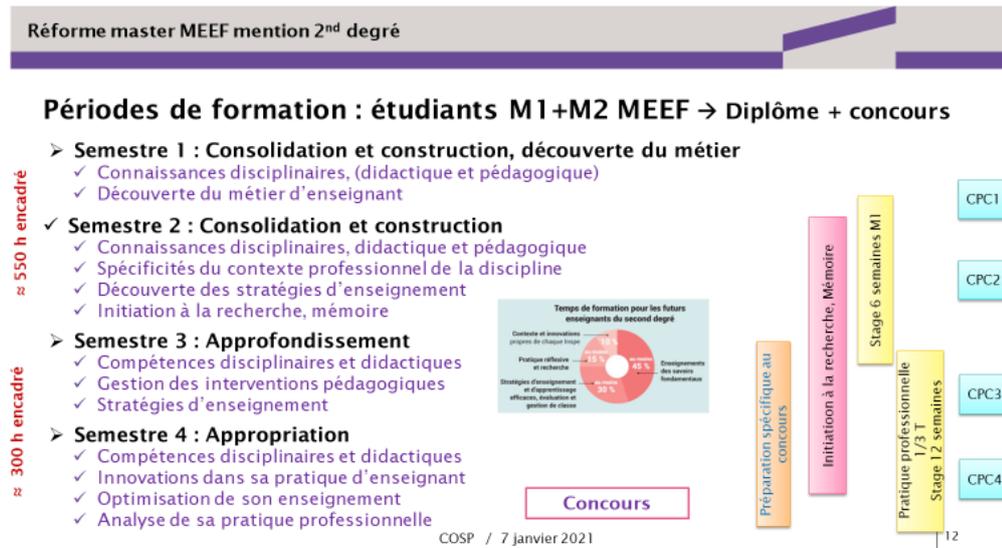
Les ambitions à court terme seraient de développer les passerelles :

- entre parcours de spécialités proches en fin de M1. L'offre est déjà intégrée au référentiel de formation de certains parcours du second degré technologique et professionnel, parcours Eco-gestion (CAPET - CAPLP) et parcours Biotechnologie (CAPET - CAPLP).

C'est d'ores et déjà possible pour d'autres parcours :

- entre la mention 2 et la mention 1 ;
- entre un M1 non MEEF et un M2 MEEF dans la même discipline.

Le schéma ci-dessous synthétise l'organisation de la formation sur les quatre semestres.



Mention 3

La maquette, comme la précédente, repose sur quatre choix pédagogiques principaux qui distinguent cette formation des masters similaires proposés dans les académies environnantes, pas uniquement franciliennes :

1. Un effectif réduit à une vingtaine d'étudiants pour 1) permettre un suivi pédagogique de proximité auprès d'étudiants motivés, avec des qualités professionnelles, mais ne maîtrisant pas toujours suffisamment les codes d'une bonne réussite universitaire et 2) rester dans l'ordre de grandeur des postes de CPE créés chaque année dans l'académie de Créteil.
2. Un fonctionnement de fait sur le modèle de l'alternance. Les enseignements ont lieu sur deux journées afin de permettre aux étudiants de travailler en établissement scolaire (comme AED, AESH...).
3. Un volume horaire volontairement important consacré à la préparation des épreuves du concours afin d'être une formation apportant une réelle valeur ajoutée à des étudiants de profils universitaires variés. C'est particulièrement le cas pour les épreuves orales, qui donnent lieu à une prépa orale intensive de 15 jours avec des professionnels et qui permet d'avoir un taux de transformation de l'écrit à l'oral d'entre 70 et 100 % selon les années.
4. Un lien permanent avec la recherche et les apports théoriques, qu'illustrent notamment le mémoire, dans sa conception même, la poursuite d'études de certains étudiants en thèse mais aussi l'organisation depuis deux ans d'un séminaire de master intitulé « Vie scolaire et encadrement éducatif ».

Ces choix sont à l'origine de la réussite des étudiants qui, sauf exceptions liées le plus souvent à des considérations personnelles, réussissent tous le master, et dont les résultats au concours sont bien supérieurs à la moyenne nationale. Le taux d'admission national au concours externe de Conseillers principaux d'éducation se situe entre 9 et 10% selon les années ; depuis la promotion 2016, la proportion

des étudiants qui, à l'issue de deux années de formation, ont réussi le concours se situe entre 35 % et 76% selon les promotions.

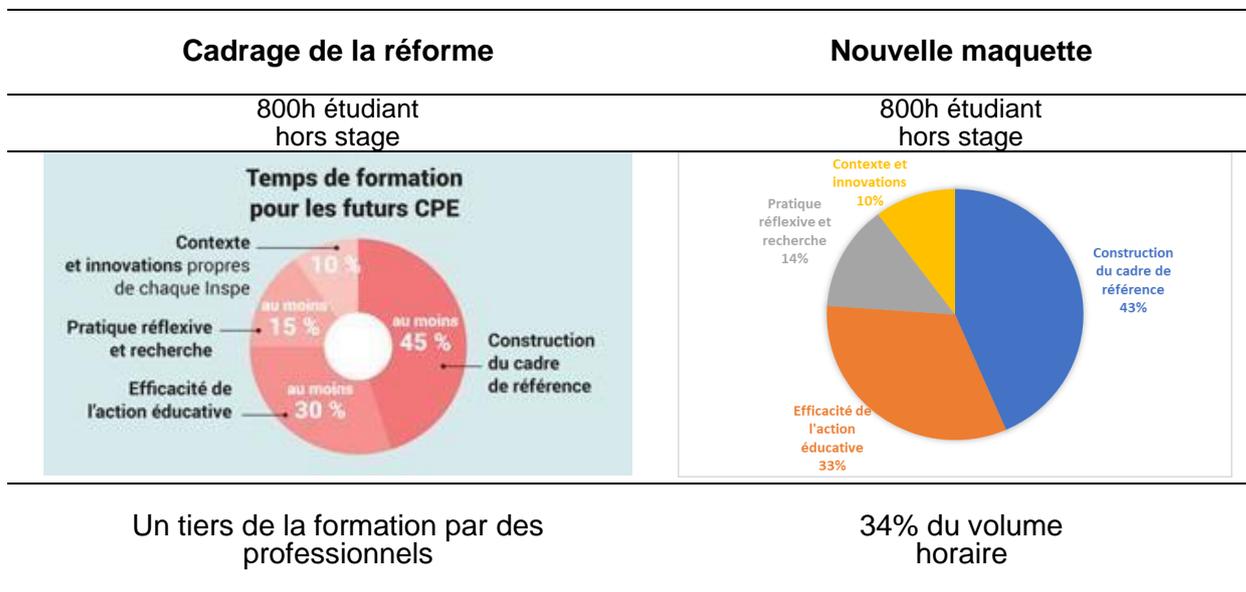
La formation est en conséquence attractive : chaque année entre 180 et 200 candidatures pour une vingtaine de places.

Ces choix d'origine permettent une réelle démocratisation de la composition du corps des CPE, dans la mesure où la formation n'accueille pas que de très bons étudiants mais aussi des personnes avec une grande variété de profils. Enfin ils ont permis de mettre en œuvre la réforme en cours qui rejoint par bien des aspects notre mode de fonctionnement actuel, en termes de volume horaire global, de ventilation des blocs de compétences ou de proportion d'heures d'enseignement assurées par des professionnels (37 % dans la maquette encore en vigueur).

La mise en œuvre de la réforme a été l'occasion de procéder à des modifications de la maquette, modifications toutes arrêtées en accord avec l'équipe pédagogique au cours d'un travail de plusieurs mois à partir d'une analyse des comptes-rendus des conseils de perfectionnement depuis 2014 et des retours émanant des étudiants et des enseignants. Ce sont les suivantes :

1. **Rationalisation de l'existant.** Par exemple, les cours d'accompagnement au mémoire ont été lissés et réorganisés sur deux années afin de permettre aux étudiants de travailler ce dernier sur une période plus longue tout en étant le plus possible libérés de cet impératif au moment de présenter les épreuves du concours.
2. **Prévision de nouveaux cours** selon les besoins exprimés en conseil de perfectionnement, par exemple sur l'orientation, la gestion des AED, le droit de l'éducation et la déontologie des CPE ou encore les comparaisons internationales.
3. **Prévision de nouvelles modalités de préparation des épreuves** Sont ainsi prévues des colles en M2 sur le modèle des CPGE ainsi qu'un concours blanc en M1 permettant aux étudiants de se situer par rapport au CRCPE.

Ces modifications permettent d'entrer efficacement dans le cadre attendu de la réforme (voir schémas ci-dessous), notamment en ce qui concerne la proportion d'heures d'enseignement assurées par des professionnels, qui se situe autour de 34% en l'état des projections de l'équipe pédagogique dans les nouveaux enseignements.



Mention 4

Pratiques et ingénierie de la formation

Bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée

Depuis son ouverture en 2014, l'offre de formation de la mention 4 est passée de 4 à 6 parcours de

Master :

Ouverture en 2018-2019 du parcours Art'Enact ; ouverture en 2019-2020 du parcours École Inclusive ; restructuration en 2019 des parcours portés par Paris 8 sous le titre « Dynamique des sujets et des institutions » en 2 parcours indépendants et mieux adaptés à une formation professionnalisante « Médiascal » et « Enjeufor »

Parallèlement, l'offre de formation de la mention 4 s'est restructurée, elle a intégré le DU « Disciplines non linguistiques » et obtenu l'habilitation de 4 nouveaux parcours de DU : « Devenir formateur d'enseignant » ; « Formation de Formateur à distance » ; « Sciences cognitives » ; « Didactique du français langue seconde » et d'un parcours de CU « Petite enfance et développement du langage ».

La progression des inscriptions a été exponentielle puisque sur la période 2014-2019, les effectifs sont passés de 25 à 258 inscrits.

La mention 4 avait pour objectif principal la transformation du projet professionnel des enseignants et l'évolution de leur carrière au sein de l'Éducation nationale et, pour un parcours, vers d'autres métiers de la formation d'adultes. Au fil des 4 années, l'offre a donné plus de place aux candidats en reprise d'étude et en reconversion professionnelle et s'est donné pour objectifs de :

- construire plus de passerelles entre les terrains de d'exercice professionnel, dans et hors de l'éducation nationale (Master Ingénierie pédagogique et Formation de formateurs autres qu'enseignants ; Master Art'Enact ; DU sciences cognitives ; CU petite enfance) ;
- répondre aux besoins spécifiques des apprenants sur notre territoire (Master École inclusive ; Master Enjeufor ; DU DiFLS) ;
- prendre en compte l'éducation aux arts et à la culture (Master Art'Enact ; Master Médiascal ; DU 4EAC) ;
- prendre en compte la diversité linguistique et culturelle (DU DNL ; DU Didactique du Français langue seconde ; CU langage et petite enfance ; CAPEFE) ;
- ouvrir la formation à de nouveaux paradigmes : (DU Sciences cognitives ; Master Art'Enact) ;
- donner une place à la recherche pour préparer aux études doctorales : 4 parcours de Master sur les 6 ont intégré une propédeutique pour l'entrée en thèse.

Axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir

Au 1^{er} janvier 2021, les axes sont structurés selon le schéma ci-dessous :

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN FORMATION	
MASTERS Inspé	MASTERS CO-ACCREDITÉS
Formation de formateurs et conseil en formation pédagogique (M2)	Université Paris-Est Créteil, UFR SESS-STAPS Ingénierie pédagogique et Formation de formateurs autres qu'enseignants
Parcours Art'Enact (M2)	Université Saint Denis Parcours Médiascal
Parcours École inclusive (M1 & M2) CAPPEI intégré	Université Saint Denis Parcours Enjeufor (Enfance, Jeunesse, Formation)
DIPLÔMES UNIVERSITAIRES	
DU Formation de Formateur à distance (Écoles françaises à l'étranger)	
DU devenir formateur d'enseignant. CAFIPEMF intégré	
DU DIFLS Didactique du français langue seconde	
DU 4 EAC Éducation artistique et culturelle	
DÉVELOPPER SA PRATIQUE D'ENSEIGNANT – Inspé	
DU Disciplines non linguistique	
DU sciences cognitives pour l'éducation et la formation	
CU Langues et petite enfance	
CAPEFE	

Plusieurs nouveaux parcours de DU sont d'ores et déjà à l'étude. Adossés aux laboratoires de recherche des enseignants de l'Inspé, ils traduisent la vitalité de l'évolution de l'offre de la mention 4.

- DU sur les problématiques du développement durable (ouverture envisagée en septembre 2022) avec une extension possible en Master ;

- DU sur l'enseignement des langues au primaire, approche EMILE (ouverture envisagée en septembre 2022) ;
- DU sur les liens entre culture et inégalités sociales (co-accréditation avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis) ;
- DU Didactique des disciplines (co-accréditation avec l'université Denis Diderot et LDAR).

Orientations stratégiques retenues pour la prochaine période d'accréditation

La stratégie politique du MEEF 4 s'inscrit dans une éthique humaniste. En cohérence avec la stratégie de l'UPEC, elle entend apporter des réponses aux défis de la transformation sociale et environnementale du 21^e siècle et contribuer aux aspirations à plus de justice sociale et d'équité.

Nous développons cette stratégie dans un partenariat privilégié avec le Rectorat, les Universités partenaires, les laboratoires de recherche et les partenaires des collectivités locales pour l'éducation et la formation. Nous envisageons de nouvelles passerelles vers le monde du travail dans les secteurs associatif et privé.

Pour développer le potentiel d'innovation en éducation et répondre aux besoins émergents sur notre territoire, nous nous appuyons sur la mise en synergie de nos forces :

- l'expertise des équipes de formateurs de l'Inspé ;
- le dynamisme d'équipes pluridisciplinaires qui constitue un fort potentiel pour l'innovation dans la formation ;
- le tissage de liens entre la formation continue et initiale qui crée un terreau pour la recherche-action, la recherche-développement, voire la recherche expérimentale (notamment lien avec la CARDIE) ;
- les avancées et la qualité de la recherche des laboratoires partenaires de l'Inspé et l'étude critique des nouveaux paradigmes scientifiques ;
- la collaboration avec nos partenaires locaux, nationaux et internationaux pour répondre aux défis sociétaux immédiats : lutte contre les inégalités scolaires, culturelles, les dogmatismes ; éducation aux médias et sensibilisation aux littéracies numériques, scientifiques et artistiques ; éducation à l'empathie, prise de conscience de l'urgence écologique et des grandes mutations sociétales...

Ainsi, le projet de la mention 4 s'ancre dans les problématiques actuelles, informées par la recherche et tournées vers les défis de demain :

- l'évolution rapide des sciences cognitives, les nouveaux paradigmes dans le domaine éducatif, les compétences psycho-sociales ;
- l'innovation technologique ;
- le dialogue arts et sciences ;
- les défis de la « durabilité » et de la « complexité » ;
- l'inclusion des situations de handicap et la diversité linguistique et culturelle et le plurilinguisme comme de nouvelles ressources.

Les points forts que nous allons continuer à développer au cours de ces 4 années :

- accueillir et suivre les projets professionnels individuels ;
- respecter les rythmes des étudiants / stagiaires ;
- proposer plus de dispositifs hybrides et à distance ;
- développer les collaborations, les communautés de pratique, de confiance et de questionnement ;
- nous appuyer sur les mutualisations et la mise en réseaux de nos étudiants avec les équipes professionnelles ;
- proposer des stages ou des expériences sur les terrains professionnels des stagiaires ;
- développer la recherche-action en incluant nos étudiants en FI ;
- proposer une approche modulaire et capitalisable des domaines de compétence ;
- développer de nouveaux partenariats locaux, nationaux et internationaux ;
- proposer une propédeutique à la recherche doctorale dans les domaines de l'éducation, des didactiques de la transdisciplinarité.

Les moyens de cette mise en œuvre : une charte qualité

Dès 2021, nous entrons dans une phase d'élaboration et de mise en application d'outils dédiés pour développer une charte qualité en lien avec la certification de nos formations. Cette charte nécessite un renforcement des liens de l'équipe de la mention 4 avec les divers services internes (offre de formation, scolarité, communication) elle permettra de :

- communiquer efficacement autour de la politique qualité et veiller à son application ;
- améliorer la qualité de l'accueil, de l'information, du conseil et de l'orientation des candidats et stagiaires ;
- renforcer l'accompagnement des stagiaires pendant la formation en assurant un suivi pédagogique régulier ;
- systématiser les procédures d'évaluation des prestations et en communiquer les résultats aux acteurs concernés ;
- mettre en œuvre des conseils de perfectionnement pour l'ensemble des formations.

3.2 Déploiement des formations

Présenter les points suivants :

- **Dispositifs mis en place pour assurer la coordination des formations : conseils (COSP, conseils de perfectionnement...), réunions des responsables des études ou autres dispositifs, en indiquant les responsabilités que se donnent ces dispositifs en termes pédagogiques et de recherche de qualité au sein des formations**

L'Inspé a les structures de concertation suivantes :

- des conseils de perfectionnement trimestriels pour chaque mention du master MEEF ;
- des journées académiques banalisées au nombre de 3 par année universitaire, qui regroupent l'ensemble des enseignants rattachés à l'INSPE ;
- des conseils de formateurs mensuels sur chaque site, qui regroupent les équipes pédagogiques ;
- des réunions 1^{er} degré des responsables de formation et DSDEN.

Les deux instances statutaires (Conseil d'orientation scientifique et pédagogique et Conseil d'institut) avec une représentation de membres nommés par les 4 établissements partenaires et le Recteur, ainsi que de membres élus (personnels et usagers) contribuent aussi à la réflexion sur la construction de la réforme de la formation initiale.

Tout au long de l'année 2019-2020, puis au cours du dernier trimestre 2020, les différents groupes de travail et instances de l'Inspé ont travaillé et effectué des projections sur la mise en place de la réforme. Ces instances et groupes de travail concernent :

- Les comités de direction hebdomadaires incluant directrice, adjoints, chefs de service, responsables de sites et de mentions ;
- Les réunions de direction élargies mensuelles (s'ajoutent au périmètre du comité de direction, les chargés de mission et référents disciplinaires interdégrés) ;

Pour la mention 1, un groupe de réflexion Maquette 1^{er} degré, réunissant, outre la direction, des formateurs de toutes les disciplines. Ce groupe se réunit tous les quinze jours : un compte-rendu des débats est ensuite diffusé et déposé sur une plateforme en ligne accessible à tous.

Pour la mention 2 une organisation complexe détaillée en 3.1 avec en point de départ un Comité de pilotage réunissant les directions de l'Inspé, du rectorat et des universités partenaires ainsi que des représentants des formateurs, a permis de bâtir une structure commune de maquette que les 22 parcours ont ensuite pu s'approprier avec des spécificités individuelles.

- **Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle**

En complément, renseigner l'indicateur « équipe pédagogique pluri-catégorielle » en annexe 1 et le tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPE et pyramides des âges en annexe 2.

Le principe d'équipes pluricatégorielles pour assurer la formation des enseignants est le cœur même des Masters MEEF :

- **Des enseignants chercheurs** pour diriger les mémoires de Master des étudiants et assurer des séminaires de recherche en éducation.

Le pourcentage de professeurs d'université (voir Annexe 2) devant impulser des projets de qualité pour innover la formation, est trop faible à l'Inspé de Créteil. Une politique de ressources humaines adéquate, en lien avec l'université intégratrice devra favoriser dans les prochaines années le développement d'une Recherche en éducation d'envergure, avec un nombre suffisant de professeurs d'université. Les campagnes d'emplois annuelles de recrutement d'enseignants-chercheurs suivent le circuit suivant : élaboration des demandes Inspé lors des diverses réunions de direction (Comité de direction bi mensuel, réunion de direction élargie trimestrielle) en fonction des besoins d'enseignement et de recherche. Ces demandes sont ensuite transmises à l'université intégratrice, UPEC, et font l'objet d'une étude approfondie dans les instances universitaires.

- **Des enseignants à temps plein à l'Inspé, PRAG, PRCE ou PREC**, qui maîtrisent les didactiques disciplinaires et s'appuient sur les travaux de la recherche.
- **Des enseignants à temps partagé**, qui permettent aux étudiants de bénéficier de l'apport de leurs propres pratiques de classe et d'une analyse réflexive de ces pratiques.
- **Des enseignants du premier ou second degré qui assurent des vacances d'enseignement pour l'Inspé**

Le recours aux vacances permet surtout à l'Inspé i) de combler des besoins d'enseignement dans des domaines non couverts par les personnels Inspé, notamment dans certaines options technologiques et professionnelles, ii) de combler les besoins d'enseignement au fil de l'eau.

- **Des formateurs académiques (FA ou PEMF)**

Une collaboration Inspé/rectorat très fluide permet de travailler à intégrer les formateurs rectoraux dans les équipes Inspé.

Le travail du premier semestre 2021 consiste à cibler, notamment pour le premier degré, les compétences des maîtres formateurs disponibles, afin de bénéficier de la complémentarité de compétences la plus efficace possible.

Les trois dernières catégories de personnels cités participent aux 33% de professionnels de terrain intervenant dans la formation initiale. Ce pourcentage, déjà atteint voire amplement dépassé dans certains parcours, fait l'objet d'une étude en lien avec le rectorat, en vue de l'atteindre dans toutes les mentions et dans chaque parcours.

- ***Prise en compte des différents profils ne nécessitant pas l'obtention d'un master MEEF (inscription et intégration dans les formations de master, dispositifs de formation adaptés, ...)***

Les maquettes actuelles des Parcours adaptés pour la mention 1 et la mention 2 comportent des volumes horaires de 170 h pour la mention 1 et 144 h pour la mention 2. Au sein des parcours adaptés deux parcours intitulés *DU Approfondissement* et *DU de Professionnalisation* permettent d'offrir des enseignements adaptés i) à un public n'ayant jamais été au contact d'élèves (masters recherche, reconversions etc.), ii) à un public composé d'étudiants ayant déjà une expérience de l'enseignement ou une bonne connaissance du milieu éducatif (anciens contractuels, EAP, AED etc.)

Les maquettes futures des parcours adaptées seront d'un volume horaire supérieur, 250 h, et s'appuieront sur des modules de formation dont certains seront mutualisés avec les Masters MEEF.

Est envisagée la mise en place d'une cellule d'accueil en collaboration avec les partenaires académiques et universitaires, sur la base du volontariat, qui permettrait fin août d'organiser des entretiens avec les étudiants concernés afin d'étudier leurs profils et de proposer des formations adaptées, éventuellement au moyen de visioconférences individualisées pour les étudiants.

- ***Principes de mise en œuvre de l'alternance intégrative***

La mise en œuvre de l'alternance intégrative dans le cadre de la réforme, avec des stages d'observation et de pratique accompagnée en master 1 puis, pour certains publics, de contrats alternants pour les étudiants en Master 2, se fait selon les principes suivants :

- Réflexion pédagogique au sein de groupes de travail Inspé ou Inspé+ rectorat + universités partenaires, sur les contenus de formation accompagnant ces stages sur le terrain et sur les compatibilités temporelles avec le cadre de construction des nouvelles maquettes.

- Collaboration direction de l'Inspé/Rectorat pour concilier en termes de logistique les impératifs rectoraux (lieux d'accueil, remplacements enseignants, nombre de contrats) et les problématiques de l'Inspé.

• **Mise en œuvre de la démarche qualité**

En octobre 2017 l'UPEC s'est engagée dans la certification des services FCU (formation continue universitaire) et a obtenu celle-ci, le 27 avril 2020 pour une durée de 3 ans, avec l'engagement de 4 composantes : la FSEG, l'IUT CV, l'IUT SD et SESS-STAPS ainsi que celui de la DIFPRO.

Pour ce faire, le groupe de travail qualité s'est appuyé sur une mise en place de pilotage de la démarche qualité et s'est décliné en 2 sous-groupes :

Pédagogie/Suivi/Evaluation

Pilotage de la démarche qualité

L'élaboration d'un tableau de bord des référentiels, des indicateurs et des attendus liés à cette démarche a permis de satisfaire pleinement aux audits du certificateur désigné.

L'Inspé de l'académie de Créteil a participé aux différents GT tout au long de ce processus, en particulier en collaborant à la construction des indicateurs et des supports attenants dans les différents référentiels d'analyse de la qualité des services.

Toujours dans cette même dynamique d'amélioration, **l'UPEC dès 2021**, via un séminaire de lancement le 3 février 2021, va s'engager dans la certification Qualiopi - référentiel national unique mis en place dans le cadre de la Loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018. L'objectif est l'obtention de la certification Qualiopi en novembre 2021. A ce titre, l'obtention de la certification de services FCU en avril 2020 permet à l'établissement de bénéficier d'un audit allégé pour Qualiopi.

L'Inspé de l'académie de Créteil est, au même titre que toutes les autres composantes, entièrement impliqué et partie prenante dans cette démarche.

Qualiopi a un périmètre d'analyse beaucoup plus large qui prend en compte, entre autres, l'aspect pédagogique des formations. L'implication et l'interaction de tous les acteurs universitaires permettront de satisfaire aux exigences de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'Inspé de l'académie de Créteil s'inscrit pleinement dans cette mission d'amélioration de la qualité, en constituant un collectif interprofessionnel (enseignants et Biatss) pour collaborer activement avec les services de pilotage de l'UPEC dans le but d'obtenir la certification QUALIOPI.

• **Moyens administratifs et techniques à l'appui des formations**

Les fonctions supports qui viennent à l'appui des formations font l'objet d'une étude attentive pour redéployer les postes permettant d'offrir des ressources supplémentaires en vue du renforcement de l'accompagnement des formations de l'Inspé.

119 personnels administratifs travaillent à l'Inspé de Créteil dont 30 sont en appui direct des formations: service offre de formation, secrétaires pédagogiques, scolarité etc.

L'Inspé bénéficie de l'appui indispensable d'un service Scolarité de qualité et, sur chaque site de l'Inspé, de secrétariats pédagogiques qui, en sus de la collaboration avec la Scolarité, assurent le lien entre les étudiants et les formateurs ainsi que le lien avec les universités partenaires. A ces services s'ajoute un service Offre de formation amené à se développer à la rentrée prochaine.

Le service Offre de formation a pour mission principale de participer à la définition des orientations politiques et stratégiques de l'établissement dans la mise en œuvre des modalités de formation des différents publics accueillis par l'INSPE.

Celle-ci s'articule autour de 3 domaines principaux d'activités :

- La conception et la mise en œuvre des dispositifs de formation adaptés aux besoins repérés avec les équipes pédagogiques, les directeurs adjoints concernés et les partenaires, avec au préalable, l'établissement des diagnostics et cahiers des charges nécessaires.
- Le pilotage du service qui comprend entre autres :
 - le management de personnel dédié, le cas échéant ;
 - le suivi administratif (respect des calendriers, instruction des dossiers, contrôle de légalité...);
 - la coordination des relations entre les services internes de l'Inspé et ceux de l'UPEC ;

- veille sur l'adaptation d'une communication appropriée auprès des différents publics concernés.
- Interlocuteur et référent auprès des instances UPEC, dans la mise en œuvre de la démarche qualité Qualiopi ; participation aux différents GT, coopération dans l'élaboration de différents référentiels et autres outils d'analyses, de diagnostics, et d'enquêtes.

3.3 Place de la recherche

- **Modalités d'articulation formation / recherche (initiation à la recherche, cahier des charges et encadrement du mémoire)**

La formation à et par la recherche, en vue de développer une réflexivité dans les pratiques, représente 15,05% du temps total de formation. L'UE « Recherche et Pratiques Réflexives » se compose de trois EC complémentaires.

La première EC « Initiation et Formation à et par la Recherche (IFR) », d'une durée de 90h (45h en M1 et 45 en M2) a pour but d'accompagner les étudiants dans la réalisation du mémoire de recherche à visée professionnelle. Les objectifs sont de :

- favoriser chez les étudiants un changement de posture sur les deux années de master (étudiant / enseignant / apprenti chercheur) et pour leur future posture professionnelle ;
- permettre aux étudiants de découvrir une littérature d'interface et de comprendre les démarches sous-tendant la recherche, au service de leur formation tout au long de la carrière.

Un ensemble de modules « IFR », placés pour chacun sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur et renvoyant à des thématiques et/ou disciplines de recherche, sont proposées aux choix en début d'année aux étudiants. Les formations dispensées visent à initier les étudiants aux connaissances et aux méthodologies de la discipline (questionnaires, observations, expérimentations, analyse de corpus, par exemple) et les encadrer dans la réalisation progressive de leur mémoire (méthodologie de la rédaction, élaboration d'une note de recherche en M1, finalisation du mémoire incluant des analyses de données ou de corpus en M2). Une attention particulière est portée à établir des liens entre les résultats de la recherche dans une discipline donnée et l'utilisation de ces résultats dans la compréhension et l'amélioration des pratiques en lien avec ces apports.

La deuxième EC : « Séminaire d'Approfondissement en Recherche (SAR) », d'une durée de 8h, a pour objectifs d'amener les étudiants à :

- découvrir d'autres questionnements et méthodologies que ceux abordés dans l'IFR, de telle sorte à ce que leur formation à et par la recherche reflète le panorama des recherches en lien avec l'éducation, dans différentes disciplines universitaires et scolaires,
- approfondir un questionnement issu de la recherche avec des applications tangibles pour la classe et la construction du métier et notamment le réinvestissement de ces apports dans l'EC « Analyse Réflexive en atelier de Pratique Professionnelle ».

Les séminaires sont proposés au choix, organisés et assurés par les laboratoires du périmètre de l'INSPE, et collaborant au sein de la Structure Fédératrice de Recherche PARFERE (cf. liste des laboratoires ci-dessous). Les étudiants choisissent 1 séminaire dont le thème est différent de celui du thème de celui du module d'IFR dans lequel ils réalisent leur mémoire (notion de parcours et d'approfondissement des problématiques et méthodes de recherche selon les disciplines scientifiques considérées). L'animation de ce séminaire par les chercheurs des laboratoires en prise avec les recherches pour l'éducation et la formation offre aux étudiants l'opportunité de découvrir, la réalité des recherches conduites par les laboratoires, les questionnements en cours et de bénéficier d'une mise à jour des connaissances et des interrogations en pleine actualité. En retour, les chercheurs des laboratoires ajustent leurs interventions de telle sorte à ce que les apports puissent donner lieu à des préconisations et susciter une analyse réflexive des pratiques, à court mais également long-terme. La connaissance des différents laboratoires dès la formation initiale contribuera également à l'émergence possible, chez les étudiants, de projets de formation au-delà du master.

Le troisième EC : « Analyse réflexive en Atelier de Pratique Professionnelle » d'une durée de 32h, a pour objectif, en lien avec les 2 EC précédentes, d'amener les étudiants à transférer les résultats de la recherche aux pratiques de classes.

Pour ce faire, les étudiants seront accompagnés au long de deux modules de 16h (dont l'un sera consacré à l'école maternelle, l'autre à l'école élémentaire) pour analyser, de façon réflexive, leurs

pratiques de classes, en s'appuyant, entre autres, sur les apports de leur module d'IFR et du séminaire d'approfondissement animé par les laboratoires. Un arrimage souple est prévu entre le séminaire SAR et les Ateliers de pratique professionnelle de telle sorte à ce que l'équipe de chercheurs intervenant en séminaire puisse poursuivre la formation en contribuant aux Ateliers, renforçant ici encore le lien entre recherche et pratique.

- **Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPE**

Numéro codique	Intitulé de l'unité	Cotutelles des sites impliqués
EA 3119	Laboratoire CEDITEC	Université Paris Est Créteil
EA 4004	Laboratoire CHArt	Université Paris Est Créteil Université Paris 8
EA 4384	Laboratoire CIRCEFT	Université Paris Est Créteil Université Paris 8
EA 3971	Laboratoire EXPERICE	Université Paris 13 Université Paris 8
EA 3958	Laboratoire IMAGER	Université Paris Est Créteil
EA 4434	Laboratoire LDAR	Université Paris Est Créteil
EA 7313	Laboratoire LIRTES	Université Paris Est Créteil
EA 4395	Laboratoire LIS	Université Paris Est Créteil

Depuis 5 ans, l'INSPE de l'académie de Créteil a créé, organisé, et structuré un ensemble de dispositifs et d'instances permettant d'installer une Maison de la Recherche et de l'Innovation et de développer une Mission Recherche et une SFR (Structure Fédérative de Recherche) réunissant à ce jour 10 laboratoires dont 8 réalisant des recherches dans le domaine de l'éducation et de la formation (et deux laboratoires d'informatiques). Parmi ces 8 laboratoires, 3 sont hébergés par la composante INSPE (CHArt-UPEC - sciences cognitives pour l'éducation ; CIRCEFT-UPEC - sciences de l'éducation et LDAR - didactique des mathématiques et des sciences).

Grâce à cet effort de structuration de la recherche pour l'éducation, les laboratoires ont appris à travailler ensemble sur des questions communes avec des approches complémentaires et c'est dans ce contexte que les 8 laboratoires interviendront dans le cadre du Séminaire d'Approfondissement en Recherche (SAR, cf. précédemment).

- **Evolution du potentiel global en enseignants-chercheurs et perspectives**

Relativement à l'ensemble des personnels formateurs (n=271), la part des supports d'enseignants-chercheurs (31,37%, incluant les ATER), et plus encore de Professeurs des Universités (4,43%), doit être encore augmentée pour : renforcer les laboratoires situés dans le périmètre de l'INSPE et en prise avec les questions d'éducation et de formation ; assurer pleinement la conduite de projets de recherche en lien avec les problématiques de la formation des enseignants et développer le transfert des résultats de la recherche dans les différentes disciplines de formation. Pour ce faire, une rationalisation des besoins en formation et en administration sera réalisée en début de contrat pour évaluer les transformations de postes possibles, à budget constant.

Par ailleurs, un effort doit être effectué pour inciter plus directement les personnels formateurs du premier degré et du second degré à s'inscrire dans un parcours de formation doctorale. Les actions de formations de formateurs (journées d'étude, groupes de réflexion) qui sont développées au sein de l'INSPE peuvent être des vecteurs.

- **Pourcentage des personnels de l'INSPE impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale**

En complément, renseigner l'indicateur « ressources humaines de l'INSPE en matière de recherche » en annexe 1

La structuration de la recherche au sein de l'INSPE, et en lien avec les 4 université partenaires, a permis l'obtention de 4 projets de recherche nationaux et internationaux (2 ANR, 1 ANR-FRQSC bi-latérale France Québec, 1 e-FRAN). L'INSPE est par ailleurs partenaire de 3 projets e-FRAN sur le plan de l'innovation pédagogique.

Dans ce contexte, 6,64 % de personnel de l'INSPE est impliqué dans un projet national et 2,21 % dans un projet international.

- **Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPE est impliqué**

CONTRATS DE RECHERCHE NATIONAUX			
Type de Projet	Acronyme du projet	Laboratoire(s) impliqué(s)	Portage ou partenariat
Projet ANR	E:CALM	CIRCEFT	Partenaire
Projet ANR	Ecrire au Collège ANR Jeune chercheur - ECRICOL	CEDITEC, CHART	Partenaire
Projet e-FRAN	Twictée pour Apprendre l'orthographe - TAO	CIRCEFT, CHART	Porteur, Partenaire
Projet ANR	Ressources vivantes pour l'enseignement et l'apprentissage - REVEA	EXPERICE-P13	Partenaire
Projet ANR	Étude Longitudinale sur l'Autonomisation des jeunes après un placement, Inégalités des conditions de vie et de sortie de l'ASE - Inégalités IN-ELAP	LIRTES	Partenaire
PIA3	Nouveaux Coursus à l'Université « intitulé PULSE « Parcours Universitaire en Licence au Service des Étudiants - Projet NCU	CHART, LIRTES	Partenaire
Projet e-FRAN	Parcours connectés	LIS	Partenaire
Projet ANR	Nouveaux Outils pour de nouvelles Pratiques d'ÉVALUATION et d'enseignement des mathématiques - NEOPRAEVAL	LDAR	Porteur
Projet MindMath	Plateforme ramifiée et adaptative pour l'apprentissage des mathématiques au collège	LDAR	Partenaire
CONTRATS DE RECHERCHE INTERNATIONAUX			
Projet Erasmus +	Unlocking freedom through adult education ». Comment pense-t-on la désinstitutionalisation dans une institution ? Regards croisés.	CIRCEFT	Partenaire
Projet Erasmus +	ILLICO	CIRCEFT	Partenaire
Projet ANR-FRQSC France-Québec	NumEc : outils numériques pour améliorer l'apprentissage de l'écriture	CHART	Porteur
Projet Erasmus +	ADVISE-ME	LDAR	Partenaire

3.4 Continuum de formation

Préciser dans les réponses si l'INSPE est pilote de l'action ou s'il y est associé :

- **Préprofessionnalisation (en licence et dispositif AED)**

L'Inspé participe aux options transversales de Licence 2 et Licence 3 de préprofessionnalisation de l'UPEC. Deux de ces options permettent d'assurer la formation des AED, dans le premier comme dans le second degré. Pour le premier degré c'est la composante universitaire SESS STAPS qui porte la formation.

Modules d'options transversales de préprofessionnalisation assurés par l'Inspé :

- Développer une première professionnalité d'enseignant (AED 1er et 2nd degré)
- Secourisme et prévention en milieu professionnel
- Susciter et partager le plaisir de se cultiver
- Les langues en Europe
- De Pompéi à Fukushima : les catastrophes en perspectives

Par ailleurs l'Inspé participe chaque année au recrutement des AED par le rectorat de Créteil, avec les corps d'inspection et les représentants des universités : examen des dossiers et pré sélection.

L'un des objectifs de l'année universitaire 2021 2022 sera de parvenir à participer à la formation des AED en licence inscrits dans les universités partenaires, afin d'harmoniser les contenus de formation et l'acquisition de compétences professionnelles avant l'entrée en M1 MEEF.

● Formation continuée (T1 à T3)

L'Inspé aura un rôle important à jouer dans la formation continuée. La réflexion en collaboration étroite avec le rectorat, prévue au cours du deuxième semestre de l'année universitaire 2020 2021 portera essentiellement sur les éléments suivants :

- Examen précis des ressources humaines disponibles à l'Inspé, une fois assurés les besoins d'enseignements dans les Masters MEEF et les parcours adaptés. L'appui des enseignants de terrain dans la formation initiale (FI) devrait permettre aux enseignants de l'Inspé de libérer du temps dans leurs services pour participer à la formation continuée
- Examen précis en termes de contenus de formation de la meilleure organisation possible pour assurer un continuum de formation cohérent. Si le travail de conception des nouvelles maquettes MEEF répond déjà partiellement à la question, il sera toutefois nécessaire d'affiner afin de mettre en œuvre un cahier des charges de la formation continuée qui s'inscrive dans une vraie continuité de la FI. L'Inspé aura un rôle important à jouer dans la formation continuée.

● Formation continue

Dans le second degré : l'investissement des formatrices et formateurs de l'Inspé en formation continue reste stable. Il devrait pouvoir se développer pour les T1-T3, au vu de la réforme de la formation, notamment au niveau des parcours, en s'appuyant sur des pratiques existantes de collaboration entre disciplines. Le travail actuel d'élaboration des cahiers des charges, auxquels est associé l'INSPE permet un vrai dialogue sur les besoins de formation des nouveaux enseignants et favorise l'investissement des formateurs dans les actions de formation continue. Il se pose cependant un problème de locaux pour accueillir les formations, notamment celles qui utilisent le numérique.

Pour le second degré, une soixantaine de formateurs s'impliquent régulièrement pour environ 2000 heures de formation, principalement en formation continue et dans un format académique :

- Formations préparant à des concours disciplinaires ou examens
- Formations disciplinaires : pratiques, outils spécifiques, programmes + nouveaux personnels
- Formations transversales : formations régulièrement renouvelées, mais les nouveaux chapitres commencent à être investis : qualité de vie au travail, déontologie.

Les propositions en stages de proximité (ANT) se développent, mais restent encore peu demandées par les établissements.

La majorité des collègues ont su faire évoluer une offre de formation plutôt basée sur du présentiel en propositions de formations hybrides et à distance.

Certaines activités pratiques pourraient être extraites des stages de formation, et proposées sous formes d'ateliers ponctuels.

En s'appuyant sur les nouvelles propositions de formations du rectorat de Créteil, il serait possible de proposer des formations par niveau sur plusieurs années (Agrégation interne, par exemple), et développer la forme des webinaires avec les enseignants-chercheurs.

3.5 Partenariats

Préciser le positionnement du projet de l'INSPE dans son environnement :

- **Environnement en matière de partenariats (associations, partenaires du monde socio-économique et culturel, etc.)**

L'Inspé mène de longue date une politique partenariale appuyée qui répond à la définition même de son projet de formation, construit avec plusieurs acteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur sur le territoire de l'académie de Créteil.

Outre ces partenaires institutionnels essentiels, l'Inspé développe de multiples collaborations avec le monde associatif, les entreprises et les collectivités afin de préparer les étudiants à enseigner dans un esprit d'ouverture sur le monde et sur la société et à accompagner des élèves qui devront y trouver leur place. Dans le cadre des nouveaux Masters MEEF, ces partenariats pourront s'enrichir en permettant notamment à l'Inspé d'identifier de nouveaux berceaux de stage pour les étudiants.

L'Inspé conçoit sa stratégie partenariale selon quatre axes principaux :

1. Ouvrir les formations sur l'extérieur

- **Enrichir les contenus de formation** et contribuer à l'ingénierie pédagogique d'acteurs-clefs du secteur : conventions-cadres avec Universcience, Canopé ;
- **Favoriser l'ouverture culturelle des étudiants** : Exploradôme, association Femmes et cinéma, théâtre de Sénart, association OCCE93 (projets de coopération culturelle) ; partenariats du Master Art'Enact avec plusieurs associations culturelles (voir fiche formation mention 4).

2. Renforcer l'ancrage social et local de l'Inspé

- **Des relations de qualité avec les collectivités territoriales.** L'Inspé, réparti sur cinq sites et autant de communes, entretient une collaboration nourrie et étroite avec les collectivités locales des territoires sur lesquels il s'implante. Les communes de Bonneuil-sur-Marne et de Torcy sont ainsi des partenaires importants de l'Inspé qui favorisent l'utilisation des équipements sportifs municipaux dans le cadre des formations en EPS.
- **Des liens solides avec l'éducation populaire.** L'Inspé est porteur en 2020 d'un projet de Cordées de la réussite monté en partenariat avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville). Ce projet, ancré dans les cités éducatives de l'académie de Créteil, permettra notamment à l'Inspé de créer de nouveaux liens avec le territoire cristolien et ses établissements scolaires. L'Inspé est également lié à la Fédération régionale des MJC en Ile de France pour le parcours Cadre en éducation de la mention 3.

3. Renforcer les relations de l'Inspé avec des entreprises qui évoluent dans l'écosystème de l'éducation

L'Inspé développe par ailleurs des partenariats de communication avec des entreprises implantées dans le monde de l'éducation comme la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale), la CASDEN Banque populaire et GMF Assurances. Ces relations de confiance, établies sur le long terme, permettent de monter, à l'occasion et au gré des besoins, des partenariats opérationnels et financiers. La CASDEN a par exemple financé un projet d'achat de piano en 2020 afin d'animer des temps culturels et musicaux par et pour les étudiants du site Inspé de Bonneuil-sur-Marne.

4. Encourager l'engagement étudiant aux côtés de l'UPEC

Depuis la loi Egalité et citoyenneté de 2017, l'engagement étudiant est valorisé dans le parcours universitaire à l'UPEC. Le nombre d'étudiants de l'Inspé à demander cette valorisation augmente d'ailleurs chaque année. L'Inspé relaie ainsi diverses opérations menées par des entreprises ou

associations partenaires (ou partenaires de l'UPEC) : Opération bourses BNP Paribas, tutorat avec l'AFEV ou Puissance Foot.

Enfin, l'Inspé développe un réseau solide de partenaires étrangers qui sont essentiels dans le déploiement international du projet de formation de l'Inspé (voir paragraphe suivant « Partenariats internationaux »).

● **Partenariats internationaux**

Grâce à ses nombreux partenariats européens et internationaux, l'Inspé offre aux enseignants et aux étudiants l'opportunité d'échanger autour de la comparaison des systèmes éducatifs, des ressources et de la recherche en éducation, des pratiques pédagogiques et des gestes professionnels dans des contextes culturels variés. Cette ouverture à l'international permet également, en réponse à des priorités nationales et académiques, de préparer les étudiants futurs enseignants de l'Inspé à des situations d'enseignement spécifiques particulièrement prégnantes dans l'académie de Créteil.

L'Inspé propose ainsi :

- Des actions liées au développement des compétences dans le domaine des langues (langues vivantes, enseignement précoce d'une langue étrangère, enseignement d'une discipline non linguistique en anglais ou en allemand) proposant des stages de pratique professionnelle liés aux enseignements menés dans les UE et prolongés éventuellement par un travail au sein des options de recherche ;
- Des actions liées à certaines conditions d'exercice dans l'académie de Créteil proposant une initiation à la scolarisation des élèves primo-arrivants ou issus de l'immigration. La gestion de l'hétérogénéité des publics est en effet un défi essentiel, notamment dans l'académie de Créteil. Elle relève de domaines et de compétences spécifiques (français langue étrangère, français de scolarisation, bilinguisme, sensibilisation à la diversité culturelle et à l'interculturel, à la francophonie, à la citoyenneté européenne et à la solidarité internationale...) qui doivent figurer dans la formation des enseignants à l'Inspé.

1. Mobilités étudiantes dans le cadre de la formation initiale des enseignants

Grâce à son réseau solide de partenaires européens et internationaux, l'Inspé s'est efforcé d'adapter et de développer une offre de mobilité en milieu professionnel pour ses étudiants et professeurs stagiaires dans le respect des contraintes du concours, du Master et de la formation en alternance, des possibilités d'accueil des universités partenaires et de leurs réseaux d'établissements scolaires.

Chaque année, 30 étudiants de Master 1 MEEF 1 effectuent un stage massé au sein du réseau partenarial de l'Inspé à l'international :

- Dans un établissement du réseau français à l'étranger, via l'Agence de l'Enseignement du Français à l'Étranger ou **via le partenariat cadre de l'Inspé avec la Mission Laïque Française** : Riga (Lettonie), Budapest (Hongrie), Thessalonique (Grèce), Florence (Italie), Reus (Espagne), Essaouira (Maroc), La Haye (Pays-Bas), Dallas, Houston, Boca Raton, San Francisco et Seattle (Etats-Unis) ;
- Dans des établissements publics ou privés locaux avec lesquels l'Inspé noue directement des partenariats : Polsko-Francuska Niepubliczna Szkoła Podstawowa "LA FONTAINE", Varsovie (Pologne), St. Jérôme Church of England Bilingual School, Harrow (Royaume Uni), Rhodes Avenue Primary School, Londres (Royaume Uni), Lycée français de Valence (Espagne) ;
- Dans des lieux universitaires de formation des enseignants qui prévoient des stages dans des établissements locaux.

L'Inspé a mis en place un dispositif de soutien pour les étudiants concernés à hauteur de 200 euros pour chacun des 30 stages annuels de M1 en MEEF 1 effectués à l'étranger.

En 2020, deux expériences à l'étranger ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire mondiale :

- un stage de 2 semaines pour **8 étudiants** de DU MEEF 1 à Riga et à San Francisco ;
- un voyage d'étude de 3 semaines au Japon pour 4 étudiantes (Université de Fukuyama).

L'Inspé encourage la mobilité européenne de ses étudiants **dans le cadre d'Erasmus+** :

Accords conclus avant 2020	
Espagne	Universidad de Salamanca
Grèce	Panepistimio Kritis
Royaume-Uni	Institute of Education (University of London)
Turquie	Istanbul Universitesi
Accords valables jusqu'en 2021	
Espagne	Universidad de Valencia (EstudioGeneral)
Grèce	University of Thessaly
Hongrie	University of Pécs-Pécsi Tudományegyetem
Pologne	Uniwersytet Warszawski
Allemagne	Universität Erfurt
Allemagne	Philipps-Universität Marburg
Italie	Università degli Studi di Padova
Suède	Stockholm university (department of language)
Estonie	Tallinna Ullikool

Le cadrage des nouveaux Masters MEEF permet d'envisager diverses modalités d'organisation des stages professionnels de pratique accompagnée à l'international :

- Stage massé de 3 semaines en Master 1 (S2) ou 6 semaines en Master 2 (S3) ;
- Séjour Erasmus+ intégrant un stage en Master 1 (3 semaines en S2) ou en Master 2 (6 semaines en S3), supervisé par l'université d'accueil.

Les étudiants seront soutenus par l'Inspé dans le cadre de leur expérience à l'étranger. Le dispositif de soutien financier aux stages mentionné ci-dessus sera ainsi maintenu ; l'Inspé envisage d'ailleurs actuellement la possibilité de l'étendre aux étudiants de MEEF 2. Les co-tutelles de mémoire et l'enseignement à distance permettront également d'accompagner au mieux les étudiants d'un point de vue pédagogique.

La possibilité de proposer aux étudiants intéressés une année de césure à l'étranger entre le Master 1 et le Master 2, dans le cadre du nouveau Master MEEF, est par ailleurs également à l'étude, qui permettrait une expérience approfondie à l'étranger.

Dans une démarche de réciprocité, pour assoir les partenariats établis à l'international et les inscrire dans la durée, l'Inspé est également établissement d'accueil d'étudiants étrangers au sein des Masters MEEF.

Ville / établissement partenaire	Étudiants accueillis en 2018-2019	Étudiants accueillis en 2019-2020	Étudiants accueillis en 2020-2021
Varsovie	2	2	1
Valencia	1	1	
Erfurt	1		

Renforcer l'attractivité des Masters MEEF et l'accueil d'étudiants étrangers est un défi que l'Inspé veut relever. Plusieurs pistes sont à l'étude. Les villes de Stockholm et Marburg ont approché l'Inspé en ce sens.

2. Mobilités enseignantes

De la même manière qu'il accueille des étudiants étrangers, l'Inspé pérennise ses partenariats internationaux en favorisant les échanges bilatéraux d'enseignants et leur participation à des programmes multilatéraux de recherche et de formation concernant des thématiques aussi variées que

l'enseignement des mathématiques ou de l'histoire, le plurilinguisme ou l'intégration du handicap. Ces partenariats transnationaux impliquant formation et recherche permettent aux participants d'échanger et de confronter réflexions et pratiques au sein de réseaux thématiques à vocation professionnelle.

Les principaux partenaires (hors partenaires des programmes multilatéraux européens) sont : - Université d'Erfurt (Allemagne) - Université de Canterbury (Angleterre) - Université de Londres (Angleterre) - Université de Salamanca (Espagne) - Université de València (Espagne) - Université de Crète (Grèce) - Université de Varsovie (Pologne) - Université de Kazan (Russie-Tatarstan) - Université d'Istanbul (Turquie) - La Mission laïque française.

3. Formation continue : diplômes et certificats universitaires préparant à l'ouverture internationale des enseignants

En cohérence avec la formation initiale qu'il propose, l'Inspé de Créteil déploie une offre de formation continue destinée à renforcer l'ouverture internationale des enseignants.

L'Inspé de Créteil a été précurseur pour mettre en place la phase expérimentale du Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement du Français à l'Étranger (CAPEFE) entre janvier et juillet 2020. Ouvertes aux enseignants et futurs enseignants désireux d'enseigner dans un contexte plurilingue à l'étranger, les deux sessions expérimentales du CAPEFE en 2019-2020 et 2020-2021 ont impliqué 29 participants en formation initiale (dont 18 en master MEEF M1 ou M2) et 10 personnes en formation continue.

L'Inspé a également développé dans le cadre de son offre de formation continue, des diplômes universitaires destinés à favoriser l'ouverture internationale des enseignants par l'acquisition de compétences spécifiques : le DU DNL (enseigner une discipline non linguistique en anglais ou en allemand) existe depuis 2012 et le DU DIFLS (Didactique du français langue seconde) a été ouvert en 2020.

4. Enjeux pour l'Inspé

Ces stages à l'étranger et ces modules d'enseignement offrent une plus-value certaine pour des étudiants amenés à enseigner dans une académie présentant d'importantes situations de mixité linguistique, culturelle et sociale mais également des passerelles permettant de diversifier leur futur parcours professionnel et d'enrichir leur formation personnelle voire parfois une facilitation à l'insertion ou à la réorientation à terme dans d'autres domaines professionnels relevant des champs de l'éducation.

Le déploiement international, essentiel, soulève un certain nombre de questions pour lesquelles l'Inspé propose des réponses : le recrutement d'une fonction support est ainsi à l'étude, en lien avec l'université intégratrice de l'Inspé, afin d'établir et de suivre les conventions de partenariat et de stages; la possibilité d'une année de césure entre le Master 1 et le Master 2 est envisagée afin de permettre une expérience à l'étranger approfondie et de répondre aux contraintes logistiques liées à l'emploi du temps des étudiants en Master et au positionnement du concours ; enfin, l'aide financière actuellement accordée pour les stages à l'étranger des étudiants de MEEF 1 pourrait être étendue aux étudiants de MEEF 2.

3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF et « parcours adaptés »

Décrire au moyen d'une fiche formation (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'INSPE demande l'accréditation, ainsi que la formation « parcours adaptés ».

En complément, renseigner le tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1^{er} degré fourni en annexe 3.

4) Budget de projet

Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

Le tableau du budget de projet actualisé, conforme au modèle communiqué par circulaire du 26 mars 2014, constitue l'annexe 4 du dossier.

Il convient de s'assurer que le tableau est bien lisible. En outre, une version au format EXCEL (ou autre format tableur) sera jointe à l'envoi du dossier.

BUDGET DE PROJET

Inspé de Créteil

Année 2020-2021

Sommaire

I.	Objectifs du budget de projet	1
II.	Missions de l'Inspé en 2020-2021	1
III.	Principes retenus pour l'élaboration du budget de projet	3
IV.	Synthèse des budgets présentés, analyse des budgets antérieurs et de leur évolution	4

Le budget de projet de l'Inspé de Créteil établit une répartition des charges d'enseignement entre les différents partenaires, dans le cadre du projet de formation de l'Inspé. Cet outil de pilotage est élaboré chaque année depuis 2015.

I. Objectifs du budget de projet

Ce document présente la méthode retenue pour l'élaboration des budgets 2019-2020 et 2020-2021, sur la base de données recueillies en début d'année universitaire, qui sont à consolider pour 2020-2021. Ce budget de projet permet de formaliser annuellement les engagements de chacun au service du projet commun, traduits en termes financiers, avec un accord sur le périmètre des moyens à prendre en compte et sur la méthodologie commune de calcul.

II. Missions de l'Inspé en 2020-2021

L'Inspé est une composante universitaire de l'UPEC. Ses partenaires sont les suivants :

- L'Université Gustave Eiffel (UGE)
- L'Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis
- L'Université Sorbonne Paris Nord (USPN)
- Le rectorat

Leurs contributions recouvrent plusieurs volets :

- formation initiale des professeurs et personnels d'éducation ;
- accompagnement des stages d'observation et de pratique accompagnée ou en responsabilité ;
- formation continue des professeurs et personnels d'éducation ;
- participation à la formation des maîtres formateurs et formateurs académiques ;
- élaboration d'une politique de communication, d'information et d'orientation à destination des lycéens et des étudiants.

III. Principes retenus pour l'élaboration du budget de projet

La création de la première mouture de ce budget de projet a fait l'objet de concertations avec les partenaires sur les modalités de calcul de sa contribution.

Périmètre du budget de projet

- Sont prises en compte les heures d'enseignement effectuées dans le cadre du projet de formation de l'Inspé. En revanche, tous les éléments qui relèvent des personnels administratifs, du fonctionnement et des amortissements n'entrent pas en ligne de compte.
- Les données recueillies sont les suivantes :
 - effectifs étudiants au 30.10.2020 ;
 - contributions aux différentes formations par les établissements d'enseignement supérieur partenaires sur la base des données transmises par les responsables des formations (mentions et parcours MEEF) ;
 - contributions du rectorat de l'académie de Créteil : données fournies pour les interventions en formation initiale et les actions de formation continue ;
 - prise en compte des nouveaux parcours de la mention 4 « Pratiques et ingénierie de la formation ».

Méthode de calcul de la masse salariale associée aux activités d'enseignement

- Les volumes horaires d'enseignement portés par l'Inspé, l'UPEC et les universités partenaires sont exprimés en heures complémentaires équivalent TD (HTD), et valorisés au coût unitaire non chargé de 41,41 €.
- Les volumes horaires d'enseignement portés par le rectorat sont estimés en heures supplémentaires effectives (HSE), au taux unitaire non chargé de 39,91€.

Ces deux unités de mesure, stables quel que soit le statut ou l'avancement de carrière du formateur, permettent la mise en regard des moyens financiers investis par les différents partenaires.

Méthode de ventilation des heures d'enseignement entre les partenaires, en application de la convention cadre

- Dans chaque formation MEEF du 2nd degré, les blocs d'enseignements 2 « Didactique », 4 « Contexte du métier » et 5 « Mise en situation professionnelle » sont portés par la composante Inspé de l'UPEC et les blocs d'enseignements 1 « Disciplinaire » et 3 « Recherche » sont portés par l'ensemble des universités partenaires.
- La participation des universités partenaires à la formation initiale du 1^{er} degré concerne exclusivement la formation à la recherche. L'implication de chacun des partenaires varie chaque année en fonction du catalogue des IFR (Initiation et formation à la recherche) et du nombre d'inscrits.
- Le budget de projet 2020-21 prend également en compte les volumes horaires attribués au suivi des stages ou, pour la mention 4, de mémoires, *(colonnes L, M, AM).

Méthode de traitement des données « rectorat »

Ces données présentent la participation du rectorat au projet de formation de l'Inspé.

Les interventions et coûts suivants sont pris en compte :

- interventions des Formateurs Académiques (FA) et Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF) dans la formation initiale MEEF ;

- interventions des Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF) dans le suivi des EFS du 1^{er} degré (visites) ;
- interventions des Inspecteurs et Personnels de direction dans la formation initiale MEEF ;
- indemnités de tutorat pour les étudiants M1 mis en stage ;
- indemnités de tutorat pour les stagiaires affectés dans l'académie de Créteil ;
- indemnités forfaitaires de formation (indemnité de déplacement des stagiaires).

Précisions concernant la contribution financière des partenaires

- Le rectorat contribue financièrement au master Ecole inclusive, qui relève de la mention 4, en prenant en charge le coût des inscriptions universitaires des étudiants. Il assume également le coût du certificat d'aptitude à participer à l'enseignement du français à l'étranger (CAPEFE) à hauteur de 9500 € par an.
- L'intervention des PEMF dans le 1^{er} degré a été scindée en deux : les interventions dans les enseignements (colonne intitulée « Enseignement ») et le suivi assuré par les PEMF auprès des EFS du 1^{er} degré (colonne intitulée « Suivi PEMF dans le 1^{er} degré »). Pour ce suivi, il a été admis qu'il s'élevait à hauteur de 4 visites par EFS, à raison de 2 HSE par visite, afin d'établir des volumes horaires comparables avec les taux appliqués à l'Inspé (2 HTD par visite).
- Dans le cadre de la Mission recherche, les universités partenaires contribuent à hauteur de 5 000 euros par an au développement des activités scientifiques des enseignants qui relèvent de la Maison de la recherche et de l'Innovation (MRI). Celle-ci réunit des laboratoires et des enseignants-chercheurs des universités partenaires du projet de l'Inspé.

IV. Synthèse des volumes présentés, analyse des budgets de projets antérieurs et de leur évolution

1. Nombre d'inscrits par année pour chaque université partenaire du projet

	TOTAL	Inspé-UPEC	%	UGE	%	Paris 8	%	USPN	%
2018-2019	4 717	4 235	90	204	4,3	152	3,2	126	2,7
2019-2020	4 653	4 056	87	236	5,1	182	3,9	179	3,8
2020-2021	4 817	4 206	87,3	259	5,4	153	3,2	199	4

On constate un nombre d'inscrits en augmentation en 2020-2021, avec 164 étudiants de plus qu'en 2019-2020.

2. Répartition du volume horaire d'enseignement pour chaque partenaire du projet

	TOTAL HETD	Inspé enseignements	Inspé suivi étudiants	Total Inspé	%	UPEC	%	UGE	%	Paris 8	%	USPN	%	Rectorat enseignements	Rectorat suivi 1er degré	Total rectorat	%
2018-2019	121 826	75 384	?	75 384	62%	5 808	5%	3 377	3%	4 265	4%	3 433	3%	13 863	15 696	29 559	24%
2019-2020	123 568	64 448	18 973	83 421	67,5%	5 081	4,1%	3 957	3,2%	3 766	3,0%	3 032	2,5%	9 856	14 456	24 312	19,7%
2020-2021	122 724	65 473	18 527	83 999	68,4%	5 032	4,1%	3 992	3,3%	2 992	2,4%	2 776	2,3%	9 750	14 184	23 934	19,5%

On constate que la part de l'Inspé dans la prise en charge des volumes d'enseignement augmente entre 2018 et 2020. Cela s'explique notamment par le développement de la mention 4 « Pratiques et ingénierie de la formation ».

3. Contribution financière des partenaires au projet académique de l'Inspé

Le rectorat contribue aux charges financières du budget de projet à hauteur de 53,1% en 2019-2020 et de 52,6% en 2020-2021.

Etablissement		Année	Heures d'enseignement et de suivi	Participation financière au projet de l'Inspé (€)
UPEC	Inspé	2018-2019	75 384	2 846 813
		%	61,9%	33%
		2019-2020	83 423	3 454 541
		%	67,5%	39%
		2020-2021	83 999	3 478 399
	%	68,4%	40,1%	
	Composantes	2018-2019	5 808	245 509
		%	4,8%	2,8%
		2019-2020	5 081	215 404
		%	4%	2%
2020-2021		5 032	213 375	
%	4%	2%		
UGE	2018-2019	3 377	144 821	
	%	2,8%	1,7%	
	2019-2020	3 955	168 777	
	%	3%	2%	
	2020-2021	3 992	170 288	
%	3%	2%		
P8	2018-2019	4 265	181 593	
	%	4%	2,1%	
	2019-2020	3 766	160 950	
	%	3%	1,8%	
	2020-2021	2 992	128 899	
%	2%	1,5%		
USPN	2018-2019	3 433	147 161	
	%	3%	1,7%	
	2019-2020	3 032	130 534	
	%	2%	1%	
	2020-2021	2 776	119 933	
%	2,3%	1,4%		
Rectorat	2018-2019	29 559	5 093 200	
	%	24%	58,8%	
	2019-2020	24 312	4 674 493	
	%	20%	53,1%	
	2020-2021	23 934	4 565 520	
%	20%	52,6%		
TOTAL	2018-2019	121 826	8 659 097	
	2019-2020	123 569	8 804 699	
	2020-2021	122 725	8 676 414	

4. Répartition sur les 3 dernières années de la charge de formation (enseignement + suivi) de l'Inspé entre les différentes missions du projet

Missions	2018-2019			2019-2020			2020-2021		
	Inscrits	Heures d'enseignement	Budget global investi dans la formation €	Inscrits	Heures d'enseignement	Budget global investi dans la formation €	Inscrits	Heures d'enseignement	Budget global investi dans la formation €
Formation initiale									
MEEF 1	2 868	70 094	4 961 652	2 733	69 079	4 774 032	2 680	68 205	4 451 876
MEEF 2 Parcours généraux	1 280	31 915	2 708 478	1 253	32 974	2 592 491	1 382	32 361	2 744 707
MEEF 2 - Parcours technologiques et professionnels	448	11 273	815 190	331	11 651	905 873	330	11 613	899 859
MEEF 3 - Encadrement éducatif	62	1 493	136 675	86	1 862	144 395	74	1 852	140 891
MEEF 4	59	900	37 269	258	3 889	197 614	351	4 341	238 844
C2i2e	150	150	6 212	150	150	6 212	153	153	6 336
Formation continue									
		6 000	248 460		3 963	164 124		4 200	173 922
TOTAL	4 717	121 825	8 913 935	4 661	123 568	8 784 741	4 817	122 724	8 656 435

Le tableau inclut, dans la colonne budget, la participation du rectorat aux formations via l'implication des personnels académiques mais également via les indemnités forfaitaires de formation et les indemnités de tutorat.

Le tableau n'inclut pas la participation des universités à la mission recherche (20 K€/an au total) qui n'est pas directement rattachée à des heures d'enseignement.

La légère baisse dans la charge d'enseignement entre 2019-2020 et 2020-2021 réside dans le fait qu'en dépit d'une augmentation du nombre d'inscrits, le nombre d'EFS, et par conséquent le nombre d'heures de suivi individuel est légèrement inférieur en 2020-2021.

5. Répartition de la contribution du rectorat au projet de l'Inspé

	Nombre d'heures assurées par les formateurs académiques ¹		Valorisation des heures en euros		Indemnités forfaitaires de formation		Indemnités de tutorat			
	HSE		€		€		PSTG		Autres étudiants (M1 et M2 NA)	
	2019-20	2020-21	2019-20	2020-21	2019-20	2020-21	2019-20	2020-21	2019-20	2020-21
MEEF 1	23 747	23 369	947 743 €	932 657 €	1 807 000 €	1 559 000 €	-	-	142 050 €	103 560 €
MEEF 2 SDG	495	495	19 755 €	19 755 €	485 000 €	558 000 €	606 250	697 500 €	135 420 €	149 880 €
MEEF 2 S2STP	70	70	2 794 €	2 794 €	177 000 €	175 000 €	221 250 €	218 750 €	25 260 €	25 320 €
MEEF 3	-	-	-	-	25 000 €	24 000 €	31 250 €	30 000 €	11 040 €	10 200 €
MEEF 4	-	-	-	-	36 571 €	59 104 €	-	-	-	-
Total	24 312	23 934	970 292 €	955 206 €	2 530 571 €	2 375 104 €	858 750 €	946 250 €	313 770 €	288 960 €

Total rectorat 2019-2020	4 673 383 €
Total rectorat 2020-2021	4 565 520 €

6. Evolution du projet de l'Inspé à partir de la rentrée 2021-2022 avec la mise en œuvre de la réforme issue de la loi « Pour une école de la confiance »

Les nouvelles maquettes de formation vont renforcer les relations partenariales de l'Inspé. La participation du rectorat à la formation initiale va continuer d'augmenter avec la présence plus importante des professionnels « de terrain ».

Participation des personnels Education nationale en 2019-2020

MEEF 1	
M1	8,27%
M2 + DU	37,44%
MEEF 2 Second Degré Général	
M1	14%
M2+DU	39,4%
MEEF 2 Professionnel et technologique	
M1	41,2%
M2+DU	34,5%
MEEF 3	
M1	36,6%
M2+DU	48%

L'Inspé, en lien avec le rectorat, prévoit, à partir de la rentrée 2021, l'augmentation de cette proportion pour atteindre 33% d'intervention en formation initiale des professeurs « de terrain » enseignant devant élèves (temps partagés, vacataires, FA, PEMF). Le rectorat favorise d'ailleurs fortement ce mouvement en finançant deux temps partagés pour l'Inspé en 2021-2022.

Enfin, la refonte des maquettes va également impliquer des modifications dans les participations des universités partenaires, notamment pour les formations MEEF 2. Le détail de ces participations n'est pas encore fixé et est en cours de discussion avec les partenaires.